

Le lien du Conseil National



Rapport d'introduction présenté par **Marc BASTIDE** (en pièce jointe)
Membre du Secrétariat

En direct du Conseil National
des 7 et 8 juin 2017

Discussion

Daniel Henriet : Je partage le rapport de Marc, mais avec un bémol sur la sécurité sociale. Je l'ai connue avec des remboursements à 90%. Sécu et mutuelles ne sont pas incompatibles, mais il y a matière à discuter. Le gouvernement Macron s'appuie sur la dépolitisation. On nous présente des gens nouveaux qui n'ont jamais fait de politique, mais qui en réalité sont ralliés à la finance et la politique de Gattaz. Son programme sur le code du travail recèle du danger et des larmes pour les salariés et retraités. Il est dommage que la CGT n'ait pas réagi de façon plus offensive. Un tract de l'UCR est titré « Emmanuel Macron, les retraités peuvent payer ». Ce tract m'a posé problème, car on pourrait interpréter qu'avec 1200 ou 1300 euros mensuels les retraités pouvaient payer.

On n'a donc pas distribué ce tract. Pour autant, nous avons le choix aujourd'hui de nous exprimer par le vote entre le pire et le moins pire. Nous sommes dans une situation politique et syndicale où nous sommes affaiblis. Des camarades ont donc voté Macron, mais pas pour son programme. La CGT aurait dû appeler à manifester contre son programme. Nous sortons d'une épreuve très difficile avec la loi El Khomri. Or même si 70% des salariés étaient opposés, il aura fallu attendre 5 ou 6 manifestations pour atteindre un million de manifestants. Les propositions du gouvernement et les réunions avec les confédérations syndicales vont aboutir à une CGT seule dans l'action. Est-on capable d'y aller seuls ? On voit bien que nous ne sommes pas assez forts. Il faut donc soigner la CGT et la syndicalisation.

Daniel Grancher : Nous avons discuté à la dernière réunion des syndiqués de notre entreprise et avons décidé d'un communiqué sur les élections. L'analyse de la

confédération ne me satisfait pas, car c'est le choix entre le pire et le moins pire. Or mon analyse est que la majorité des français s'est prononcée contre la politique d'austérité même s'ils se sont trompés de vote, même s'ils ont voté FN. Et si on regroupe les abstentionnistes, on voit qu'il y a un fort potentiel pour reconstruire et pour d'autres perspectives. Séguy disait que le vote est un outil de lutte pour faire avancer les revendications, or il n'a rien été dit en ce sens par la CGT aux législatives. Pourtant, plus on aura des députés de notre côté, plus on aura de chance de combattre Macron. Je ne suis donc pas d'accord avec cette attitude de la CGT. Pour autant, il y a des motifs d'espoir. La CGT doit prendre ses responsabilités. Il n'y a pas de luttes parce que les perspectives politiques apparaissent bouchées. En cette période de vacances, il va être difficile d'organiser des luttes de masse. Mais si on n'organise pas un éclairage sur les élections il manquera quelque chose.

Enfin, je regrette que Philippe Martinez n'ait rien dit sur les retraités, leur pouvoir d'achat et la CSG au sortir de son entrevue avec Macron. Pour le 41^e Congrès, il faut un ajout sur les retraités dans la convention collective. Enfin, il ne faut pas entretenir l'illusion. Dans l'édito de Vie Nouvelle, on lit « espérons que les lendemains ne seront pas douloureux pour les 16 millions de retraités ». Or on sait déjà que ce sera le cas... On connaît leurs réformes et on n'a pas besoin de s'exprimer au conditionnel ou de laisser l'idée d'une trêve sociale. Pas de trêve sociale !

Danielle Gautier : Ce matin se tenait une réunion de la politique revendicative. On a abordé la question de la chute du pouvoir d'achat depuis la loi Balladur de 1993. Nous avons listé tout ce qui nous a été volé : indexation



des pension sur les prix, allongement des années de cotisation, recul de l'âge de départ en retraite, calcul de la pension sur les 25 meilleures années au lieu des 10, franchise médicale, non revalorisation des pensions, demi-part fiscale supprimée pour les veuves et divorcés, casse de la Sécu, dépassement d'honoraires, prix exorbitants des maisons de retraite etc....C'est vraiment trop, et en plus Macron veut augmenter la CSG pour les retraités, dès 1200 € de retraite, la CSG est augmentée de 245 € par an. Pour 1500 €, c'est 306 €, pour 1700 €, c'est 346 et pour 2000 € c'est 408 €. Si un couple a deux fois 2000 €, c'est une perte annuelle de 800 €. Nous avons donc indiqué ce que nous voulons : un système unique de sécurité sociale universel avec remboursement des frais à 100%. Nous sommes pour la solidarité et le financement par les richesses produites et la plus-value, ainsi que la démocratie avec une gestion par des représentants élus. La commission a réalisé un travail et nous nous demandons maintenant comment il va servir. Concernant le congrès de l'UCR, les échos qui reviennent sont le manque de débats. Ce n'est pas normal. La CGT doit tenir compte de la base. On doit aussi débattre du rôle de l'OTAN, et avoir une analyse du rôle de la CES qui abolit le social dans l'UE.

Je suis déçue du résultat des présidentielles. La CGT a alerté et appelé à contrer le FN, il fallait le faire certes, mais depuis trente ans nous subissons des reculs. Est-ce la seule faute du FN ? Résultat : l'oligarchie et Macron ont le pouvoir. Pourtant, il avait annoncé la couleur et les Français ont été assez cons pour voter pour lui. Ordonnances contre le Code du Travail, augmentation de la CSG, suppression des cotisations maladie et chômage, pour les retraites suppression des régimes existants. A l'automne, il présentera un plan de 60 milliards d'économies. Sont visées : les administrations d'Etat, la Sécu, l'assurance chômage, les collectivités locales et 120 000 suppressions de postes de fonctionnaires. Le patronat se frotte les mains et essaie d'implanter partout la CFDT. Face à tout cela la réponse doit être immédiate.

Concernant les présidentielles, il aurait fallu des rassemblements dans toutes les villes pour crier notre désaccord sur un deuxième tour Macron / Le Pen. L'avenir est au syndicalisme de classe qui nous a tant apporté en 36, 45, 68. Nous n'avons pas à attendre, nous sommes dans l'urgence et il faut se battre. Sur la sécu, bientôt nous n'en

n'aurons plus, sur l'emploi, ils veulent licencier pour mieux embaucher. Ils nous prennent pour des cons. Alors que fait-on ? On attend que la CGT passe cinquième syndicat de France ?

Bernard Devert : Nous devons réfléchir à notre rôle dans une situation compliquée. Il y a le contexte de dépolitisation, des actifs notamment, qui nécessite de se réapproprié collectivement des questions de fond : la Sécu, d'où elle vient, comment on l'a construite ? Sur la bataille des salaires, la qualification, ça paie quoi etc. Et on tombe de haut parfois quand on a des militants qui considèrent que le travail est un coût... Dans la période, on ne parle pas assez du patronat. C'est le programme du Medef qui s'applique, or les salariés n'en sont pas conscients. Si 70% des gens étaient contre la casse du code du travail en 2016, ils n'ont pas changé d'avis. Mais le problème est qu'ils n'ont pas la réponse et pas la perspective. Les gens n'ont pas voté Macron quand on fait le cumul des votes blancs, nuls ou ceux qui ont utilisé le bulletin Macron pour faire barrage au FN, on voit que ce n'est qu'un Français sur 5 qui a voté Macron.

C'est à la fois le désespoir pour les uns, du fatalisme pour d'autres mais pas quelque chose qui peut tenir très longtemps si un mouvement social s'installe. Et dans la CGT, on a intérêt à se serrer les coudes et à se respecter parce qu'on n'a pas besoin d'un syndicalisme qui se divise. La CGT est visée, mais aussi tout le syndicalisme. Quand on veut fusionner les IRP et réduire encore les droits des salariés et militants, autoriser le patron à consulter sans les organisations syndicales, c'est une fragilisation. Les repères que nous avons depuis trente ans sont remis en cause. On a besoin de travailler ensemble avec les actifs. Sans le mouvement social, le patronat a une voie royale. Je pense aussi que dans la CGT on ne porte pas globalement assez les enjeux des retraités. On devrait notamment donner des billes sur l'AGFF et son devenir. Cela pose la question de quel financement, quelle retraite ? A-t-on une argumentation ? Sur la sécu, Macron n'est pas le seul à prôner le financement par l'impôt. La retraite par points casse la solidarité, c'est le chacun pour soi. Le principe de Croizat où chacun contribue en fonction de ses moyens et a une réponse en fonction de ses besoins doit être une ligne conductrice de la CGT.

Gérard Munoz : Est-on pour le remboursement à 100% ou pas ? Est-on pour les complémentaires ou pas ? Comme on ne sait pas précisément, les positions sont difficiles à défendre. 11 millions d'électeurs ont voté FN. On a élu un président qui, il y trois ans, était un inconnu. Et il est élu avec 66% des voix. Hollande fut en fin de parcours le plus haï des présidents de la République. C'est normal, car il avait été élu sur un programme de gauche et a appliqué un programme sarkozyste. Mais avec Macron, ce ne sera pas la même chose car il n'a pas été élu par la gauche. Et avec cela, il aura plus de 300 députés. C'est incompréhensible. Les lois les plus haïes de Hollande, c'est Macron qui les a mises en place ! Macron veut augmenter les salaires en supprimant certaines cotisations salariales

et d'un autre côté, il veut augmenter la CSG de 1,7%. Sur les complémentaires santé, Macron propose encore la prise en charge à 100% des lunettes, prothèses dentaires et auditives d'ici 2022. Cependant, il veut atteindre cet objectif en favorisant les concurrences entre les complémentaires santé. Il propose ainsi trois contrats types qui seront imposés aux mutuelles et assureurs. Et, affirme-t-il, la mise en place de ces trois contrats se fera sans augmentation des complémentaires santé. C'est fort ! Car une fois que la Sécu et les complémentaires santé ont remboursé, il y a un reste à charge de 4,4 milliards d'euros. Et il prétend que cette somme sera prise en charge par les mutuelles sans augmenter les cotisations. C'est impossible ! Leur objectif est que la Sécu ne prenne en charge que le gros risque, le reste étant remis entre les mains des complémentaires santé, dont le nombre va diminuer. Est-on pour le remboursement à 100% ? Je ne vois pas de propositions claires sur le sujet. Il faut donc éclaircir.

Lucien Grimault : Si les choses étaient aussi faciles, on serait nombreux dans les rues. Or le rapport de force est compliqué et il y a des incompréhensions y compris chez nous. La question est aujourd'hui quelles propositions, quelles perspectives on donne, quel rapport de force on développe ?

François Garofalo : La question aujourd'hui n'est pas faut-il ou pas le remboursement à 100% de la Sécu mais faut-il réduire l'emploi ? La question n'est pas faut-il augmenter le pouvoir d'achat ? Cela va de soi. Mais pour convaincre, il faut amener des propositions. Et pour obtenir satisfaction, on va prendre l'argent où ? Cet argent existe. On le gaspille pour la guerre qui rapporte et est organisée avec des ventes d'armes. Cette guerre rapporte. On a vendu 36 Rafales à l'Egypte et 126 Rafales à l'Inde alors que ces pays s'orientent vers l'extrême droite. Idem pour le Qatar. Mais le plus grave est qu'on vend avec l'arsenal, y compris les missiles MBDA, qui sont nucléaires. En Aquitaine – Gironde, nous avons une réflexion sur ces questions et préparons un colloque sur paix et désarmement, or nos structures ; UD, USTM, UFR n'y sont pas. C'est grave car sur paix et désarmement, il y a l'argent pour que la Sécu rembourse à 100%, de l'argent pour les complémentaires, les retraites.

Bruno Lemerle : Comment organise-t-on la mobilisation ces prochains mois ? Nous avons trois gros sujets. Le premier est le code du travail. Ce qui nous intéresse est l'appel à la mobilisation. On a besoin de tout le monde ; de ceux qui se sont mobilisés contre la loi El Khomri et de ceux qui ne se sont pas encore mobilisés. A cet égard, on a besoin assez rapidement d'une date. Le deuxième sujet est la CSG, où on nous joue l'opposition entre salariés et retraités. Il faut tout de même dire aux salariés qu'on leur augmente leur salaire net en baissant leur future retraite. C'est donc un prêt... Il faut une initiative pour expliquer cela aux retraités et salariés. Par ailleurs, dans les mutuelles nous sommes aujourd'hui confrontés à la mise en place des contrats responsables avec soit une augmentation des cotisations, soit une baisse des pres-

tations. Et on a la mise en place de PUMA au 1er janvier 2019 avec la disparition des cotisations famille dans les mutuelles au profit des cotisations individuelles. Tout le monde paie, donc c'est plus cher. Le troisième sujet est la question des retraites. Le système unique par points proposé par Macron avec son mot d'ordre « pour un euro cotisé, même droit à pension pour tous ». L'UGICT a fait un travail de décryptage. On a besoin de s'exprimer sur cette question sans être sur la défensive. Macron va se présenter comme porteur de « mêmes droits pour tous » en accusant les défenseurs des régimes spéciaux d'être réactionnaires.

Or il faut être à l'offensive en disant : un système unique chiche, mais avec nos exigences, la maison commune des retraites, les 60 ans, la prise en compte de la pénibilité etc. Et en bataillant sur comment ceux qui ont un régime différent entrent dans le système unique sans qu'il y ait de perdants. Il y a des explications à donner sur le système par points qui a conduit les retraites suédoises à baisser trois fois au cours de ces cinq dernières années. Donc, d'accord pour un système unique, mais lequel ? Dans notre secteur, nous prévoyons un tract sur les marchés en direction des retraités avec un recto sur la CSG et un verso sur la retraite par points. Les gens pensent qu'une fois en retraite, ils ne peuvent plus être atteints par une modification du système de retraite, or c'est faux. Par ailleurs, nous menons actuellement une action sur les retraites complémentaires.

Des camarades de Peugeot Valenciennes nous ont alertés d'anomalies sur le versement de l'ARRCO. Depuis cette alerte, nous avons obtenu des régularisations. Il s'agit de sommes de 150 à 180 euros mensuels avec des rappels qui vont jusqu'à 1800 euros. Cela porte principalement sur la majoration d'ancienneté. Différents systèmes où elle existait ont fusionné dans l'ARRCO au 1er janvier 1999 avec des règles communes. A partir de cette date, la majoration d'ancienneté a disparu, mais elle devait encore s'appliquer sur les parties de carrière antérieures à 1999. Nous avons organisé une conférence de presse et une réunion publique avec plusieurs centaines de salariés. A Sochaux, une campagne a aussi été lancée. Les gens viennent nous voir pour vérifier leurs droits. Nous avons donc tous les jours des discussions sur la défense des droits et cela permet de nouer les contacts avec les retraités.





Raymond Hubert : Il faut prendre en considération notre force réelle. Nous pouvons au mieux distribuer un tract de temps en temps. Il nous faut donc réaliser un travail considérable sur le terrain. Avec la hausse de la CSG, Macron s'en prend aux retraités et veut diviser les populations en opposant actifs et retraités. Notre section syndicale a sorti un tract à 4000 exemplaires sur le sujet cette semaine. Nous nous sommes aussi exprimé avant les présidentielles sur le FN et Macron – Fillon, qui ont la même politique. Les résultats dans les urnes a été intéressant là où nous avons distribué. Dans certaines instances de la CGT, nous ne sommes pas assez directs dans la critique. Selon le Figaro, les retraités sont responsables de la crise économique et financière. Le montant annuel total des retraites en France est de 300 milliards. Baisser les retraites contribuerait à une nouvelle hausse du chômage. Pourtant, il y a de l'argent avec les exonérations de cotisations sociales, le CICE, les fraudes sociales et fiscales. Par ailleurs, chez Renault Le Mans, il y a des départs programmés en dispense d'activité. Cela représente 71 syndiqués. On a décidé d'inviter à un repas les partants en couple. On le fera chaque année, et dès maintenant ceux qui vont partir dans les trois prochaines années sont destinataires de l'information syndicale.

Jean-Louis Bouvard : Dire que Macron va faire, c'est considérer qu'il est trop tard pour mobiliser et on n'a aucune chance de se renforcer. C'est pourquoi je suis pour l'utilisation du conditionnel. Par ailleurs, on ne peut pas dire qu'on n'a pas eu de réflexion sur la CES, et si on continue ainsi on a peu de chance d'avancer. On peut ne pas être d'accord, mais on ne peut pas dire que ça n'a pas été discuté, et il y a des résolutions de congrès. Il y a deux questions revendicatives à poser : la santé et le pouvoir d'achat. Des menaces pèsent sur les différents régimes et complémentaires, et la question du rapport de force est posée. Il faut qu'on ait quelque chose sur ARRCO-AGIRC et AGFF en rappelant ce qu'impliquent les comptes notionnels.

Gérard Esson : La CGT n'est pas responsable de l'éclatement politique et elle ne peut se substituer au politique. Par exemple, il y a un an l'UCR mobilisait pour la défense de l'hôpital de Saint-Vallier dans la Drôme. Un an plus tard, c'est pour la défense de la maternité et on a 250 retraités à la manif, soit une centaine de plus que l'année précédente. Il y a donc des bougés sur les territoires.

Macron vient de loin, il était avec Attali dans le cabinet de Sarkozy. Et lorsque Hollande est au plus bas dans les sondages, c'est le Medef qui oblige à le mettre à Bercy. Je le tiens de Didier Guillaume, président du groupe socialiste au Sénat. Dès cet instant, il n'y a pas d'illusion à avoir. On sait où ils veulent aller. On ne pourra donc rien faire sans la lutte et le renforcement de la CGT.

Pour ce qui concerne l'état d'organisation, en 2014 nous étions à 9 305 FNI, en 2015 c'est 10 484 FNI et en 2016, 9 914 FNI à ce jour. Il manque donc 570 FNI qu'il faut aller chercher par rapport à 2015. Nous avons dedans des multipro avec des progressions en connaissance (pas en adhésions). En 2014, les multipro connus étaient de 499. En 2015, ils sont 1827 FNI et 1933 FNI en 2016. Ils sont 19,49% du global des FNI 2016. En 2015, ils étaient 17,42%. En 2015, il y a eu 760 adhésions et 40 continuités syndicales. 2016, c'est 311 adhésions et 6 continuités syndicales. Enfin en 2017, on n'a que 45 adhésions et aucune continuité syndicale. Il y a quand même un problème... D'autant que sur les 760 adhésions 2015, Rhône-Alpes pèse 442 adhésions soit 58% des adhésions. Concernant les propositions faites au dernier CN sur la continuité syndicale, nous avons un projet de ciblage en Rhône-Alpes. Des tableaux sont réalisés pour connaître les prévisions de départs en retraite et cibler les continuités syndicales. En Midi-Pyrénées, ils ont eu une démarche similaire, mais il faut que d'autres régions s'engagent. Rappelons qu'un courrier de l'UCR et de la confédération souligne que 45 000 syndiqués vont partir en retraite et qu'il faut ne pas les perdre. Si on n'a pas les forces, il ne sert à rien de discuter de ce que Macron va nous retirer. Enfin, il importe de travailler la connaissance. Par exemple d'après le bulletin orga, l'Ile de la Réunion ne compte que 90 syndiqués, or Simon en compte 369. Il y a un problème de mise en cohérence avec Cogetise, Cogitiel etc. Il importe donc d'avoir une connaissance plus exacte.

Martine Lamonnier : On nous a cassé la tête en disant qu'il fallait voter contre le FN, mais il faudrait savoir pourquoi les gens votent FN. Il n'y a pas que la haine, il faudrait aussi regarder le reste. Aux dernières élections, on nous a demandé de voter PS ou Hollande, et on voit le résultat. Cette fois, j'ai donc mis un bulletin nul. Autre question : la fermeture des hôpitaux de proximité. On en supprime trois dans notre région, ce qui représente 1150 lits ainsi que les postes attenants, ceci pour construire un prétendu grand hôpital à Saclay avec 650 lits seulement !

Parallèlement, nous faisons aussi signer une pétition pour la bourse du travail d'Evry dont on veut nous expulser. Nous avons recueilli de nombreuses signatures sur le marché. Le 20 avril était organisé un rassemblement pour demander la réduction à 50% de la carte de transport pour les retraités, mais il n'y avait que 120 participants, ce qui est largement insuffisant pour créer un rapport de force. En octobre est prévu un autre rendez-vous. La manif des retraités le 30 mars était super, mais maintenant que fait-on ? Enfin, je suis pour le remboursement à 100% par la sécu car les déremboursements deviennent dramatiques.

Pour la continuité syndicale, il faut parler de nos réussites et mettre nos actions en avant pour garder les syndiqués.

Jean-François Charoud : J'ai retenu des déclarations de Philippe Martinez qu'il avait remis un code du travail et que si le gouvernement travaillait une ordonnance sur les 32 heures, ça ne le dérangeait pas. Construire le rapport de force, c'est compliqué, on doit donc s'y mettre. Nous avons récemment fait un rassemblement sur l'amiante et déposé les cinquante premiers dossiers. En tout nous avons fait 900 dossiers depuis un an. Cela a permis de regagner des syndiqués et nous en revenons à la situation d'il y a trois ans soit 170. A cela s'est ajouté le travail de recensement des camarades qui allaient partir en retraite dans les cinq ans à qui on envoyait l'info syndicale depuis environ cinq ans. Sur le syndicalisme, j'ai adhéré sur la défense du bifteck et j'y suis toujours attaché.

Michel Perraud : Il faut séparer les effets des causes. Depuis plus de quarante ans, il y a une politique qui a pris des positions de force dans le monde et en France avec une remise en cause des acquis de la Libération. Or il n'y a pas d'effet sans cause. Par exemple, la crise mondiale a commencé par la décision politique de Nixon du 15 août 1971 de supprimer la convertibilité de l'or en dollars. Cela paraît technique, mais ça a déstructuré le système mis en place à la Libération pour assurer la stabilité de l'économie et éviter que des crises comme celle de 1929 ne recommencent. Il y a eu d'autres décisions, comme celle de supprimer la capacité des banques centrales de prêter aux Etats à taux zéro. Cette décision a été prise en France par Giscard. A chaque fois, il y a des décisions politiques. A chaque fois, ces décisions veulent arriver à une situation où il n'y a plus que des individus face au pouvoir sans corps intermédiaires. Et ce pouvoir est le pouvoir de l'argent. Pourquoi veulent-ils circonvenir la Sécu ? La raison est simple : ce sont des milliards d'euros qui ne sont pas soumis au racket patronal et sont soustraits au profit. Cela concerne la Sécu, mais aussi les mutuelles. Alors qu'elles étaient au départ à but non lucratif, ils sont en train de transformer ces secteurs de l'économie. Il y a quelque chose à faire, mais le rapport de force est aujourd'hui de 70% pour la droite contre 30% pour la gauche. C'est une situation difficile où nous sommes sur la défensive. Il faut avoir cette compréhension de la logique générale du système.

Hervé Rigault : J'ai entendu des camarades dire qu'on ne sait pas quelles positions défendre. Je rappelle qu'il existe quand même les repères revendicatifs de la CGT.

Augustin Vinals : On ne peut pas reprocher à la CGT de ne pas s'être positionnée pour l'élection présidentielle et les législatives. Le CCN a confirmé la position de la CGT. Ca interpelle quand des camarades interviennent avec le sigle CGT dans une tribune libre dans l'Huma et appellent à voter Macron. Il n'est pas forcément bienvenu que ça se fasse quand un conseil national de la CGT prend des décisions. Je suis par ailleurs étonné que Gérard ne connaisse pas les positions de la CGT sur la Sécu qu'on a réaffir-

mées lors des projections du film « La Sociale ». Concernant la réforme des retraites, Macron prétend qu'il n'y aura pas de baisse et que pour chaque euro cotisé, il y aura le même droit à pension. Mais c'est une imposture. C'est un système par points individualisé, où la pension est calculée en fonction de l'espérance de vie. Le système Macron pénalise plus les femmes car elles cotisent moins du fait des inégalités de salaires dont elles sont victimes. 38% des retraités perçoivent aujourd'hui le minimum contributif, qui est de 692,62 euros. Le système Macron qui crée une stricte proportionnalité entre cotisations et montant de la pension priverait donc les retraités de ce minimum contributif pourtant très insuffisant. C'est un système avec une logique viagère : plus le départ en retraite est tôt, plus la pension est basse et a contrario avec un départ retardé. Pour financer ces mesures, Macron hausse la CSG de 1,7% accompagné d'une baisse des cotisations chômage et maladie de 20 milliards d'euros. Cela remet en cause les fondements du système de sécurité sociale. Macron s'engouffre dans la continuité de Hollande et la voie ouverte en 1991 par Rocard : depuis cette date la part des cotisations dans le financement de la sécu est passée de 86,8% à 67,3%. A l'opposé, la part de l'impôt et de la CSG est passée de 4,9% à 28,6%. Face à cela, nous avons des revendications. Les retraités doivent les rappeler.

Yves Bize : Nous avons tenu une rencontre avec Philippe Martinez avec 70 participants sur le thème de la continuité syndicale. On a eu un échange sur l'idée qu'il faut aller là où sont les retraités. Philippe a fait valoir qu'on n'est pas là que pour résister aux mauvais coups mais pour apporter d'autres réponses. A partir de situations concrètes, on peut gagner. Nos camarades de l'aéronautique sortent un livre. Il faut voir aussi comment agir avec eux à partir de leurs préoccupations.

Jacques Dunand : Je ne suis pas d'accord avec ce que dit Martine. En fait, tout est politique. Demander une augmentation des retraites est politique. Pour faire venir les gens, il faut partir de choses simples. En Rhône-Alpes,





nous avons édité un tract parlant de la hausse de la CSG qui va s'appliquer avec les barèmes. A partir de 1200 euros, c'est 245 euros de CSG en plus, 1300 euros, c'est 306 etc. C'est concret. En Marche et Macron prétendent simplifier le Code du Travail. En fait, ils reprennent les slogans de Gattaz et prônent un retour au 19e siècle.

Jean-Marie Vernhes : Concernant la manifestation du 30 mars sur le pouvoir d'achat, nous avons, une semaine auparavant, distribué sur le marché les questionnaires. On a été bien accueillis et les questionnaires ont été remplis. Ca a permis de faire connaître qu'il y avait un syndicat de retraités. La sécurité sociale était le thème de notre AG du 10 mars. Nous sommes favorables au remboursement à 100% par la sécu. Quelques chiffres : le coût de fonctionnement de la sécu est de 6%, celui des complémentaires est de 25%. Le trou de la sécu est de 10 milliards. Le budget est de 475 milliards alors que le budget de l'Etat est de 373 milliards. On comprend que cette manne intéresse les financiers. L'argent pourtant existe : la fraude et l'évasion fiscale représentent 150 milliards.

Bernard Lamirand : Il faut toujours partir du réel, mais attention au mot basique. Parce que si on ne travaille pas la conscience de classe aujourd'hui, il arrive qu'on confonde. Par exemple, sur le coût du travail. On en arrive à considérer qu'on est un coût alors que c'est le capital qui est un coût. Il faut partir du réel et en même temps aider à comprendre, ou alors on a les résultats que nous connaissons. Peut-être a-t-on mis de côté pendant un certain temps cette conscience de classe. On a cette obligation en tant que syndicalisme de classe et de masse. Concernant les 100%, il y a une histoire. A la Libération, nous sommes dans un pays détruit et Ambroise Croizat est confronté à la question du 100%. On ne peut les atteindre tout de suite, mais l'idée est que dans un pays qui va se retrousser les manches, recréer l'industrie, à un moment on peut y arriver. La mutualité représente 14 millions d'adhérents et n'a pas été claire durant l'occupation. Mais il va faire un compromis et une partie de la mutualité va rester travailler avec la Sécu, notamment autour de la fonction publique. L'objectif cependant est de dépasser cela et d'arriver aux 100%. Cela signifie que la revendication des 100% doit être aussi partagée par la CGT. La généralisation de la Sécu est aussi une idée développée à la libération. Macron met tout de suite en chantier le Code du travail et la Sécurité sociale qui dès l'origine ont été combattus par

le patronat. Ils veulent remettre en cause un système en entier et réduire le syndicalisme, surtout le syndicalisme de classe. Nous devons donc remettre en avant nos revendications sur les salaires, la durée du travail et les questions de santé. Enfin, dernière chose sur le FN, nous avons décidé d'organiser des débats lors de la précédente mandature. Il y en a eu deux. C'est insuffisant et nous avons une responsabilité à discuter avec les travailleurs.

Marc Bastide : Il faut que la discussion serve à travailler des perspectives. Nous sommes dans une situation complexe. L'UFR a un retard de 570 FNI, mais par rapport à l'année précédente, nous sommes en avance. Je propose que ce retard soit bouclé pour le prochain conseil national qui se tiendra les 13 et 14 septembre. Etre aux 100% est un élément de confiance. Deuxième élément, comment on va au travers d'assemblées, de rencontres entre USR et UFR, utiliser nos matériels écrits et le diaporama sur la protection sociale et la sécu. Il s'agit de placer cette question en termes de construction revendicative. Sur la continuité syndicale, les camarades d'Ile-de-France ont travaillé l'objectif d'avoir 200 camarades, dont 50 actifs, le 11 octobre dans le patio.

Enfin, il faut prendre le même temps pour porter les revendications CGT. Le code du travail est une bataille idéologique. Pourquoi parlent-ils en nombre de pages ? Ce n'est pas la faute de la CGT si le patronat en rajoute en permanence avec les dérogations. Sur le code du travail, il nous faut aussi faire le lien avec la convention collective nationale. La question intéresse les retraités. Dans le document, il n'y a pas d'éléments sur comment on intègre les retraités dans la convention collective. C'est parce que nous n'y avons pas travaillé. On va donc y réfléchir et donner des éléments de réflexion au CN. D'ici septembre, nous avons donc ces trois éléments primordiaux qui nous permettent de construire notre activité revendicative. Enfin, nous sommes dans la semaine d'action décidée par la fédération du 5 au 9 juin et le CCN a aussi décidé de faire de la troisième semaine de juin une d'actions avec un temps fort le 27.

Daniel Henriot : Sur Vie Nouvelle, depuis que l'UFR nous a demandé de suivre cette question, nous avons peu d'infos car nous ne sommes pas dans le collectif de la confédération. L'UFR compte 11 000 syndiqués avec 6000 abonnements Vie Nouvelle, il y a donc du potentiel. Il faudrait consulter Cogitiel pour une mise à jour. Il faudrait intégrer le collectif, mais dans l'immédiat c'est difficile car ça implique une réunion tous les deux mois, ce qui n'est pas simple pour les camarades venant de province.

Jean-Marie Vernhes : On peut intégrer l'abonnement de Vie Nouvelle à la cotisation syndicale pour bénéficier de 66% de crédit d'impôts.

Raymond Hubert : S'il est difficile de suivre l'abonnement Vie Nouvelle, il y a quand même une réflexion à porter sur la nécessité de lire CGT. Quelle information peuvent avoir les syndiqués des petites sections syndicales ? En dehors de la télé, de la radio ou de la presse locale, ils n'ont

rien pour connaître les positions de la CGT. Si on ne prend pas les dispositions pour que tout le monde soit abonné à Vie Nouvelle, on va continuer à se plaindre. Dans notre section, c'est automatique : tout adhérent est abonné à Vie Nouvelle. On applique le taux de cotisation auquel on ajoute Vie Nouvelle et la NVO pour ceux qui y sont abonnés (ce qui concerne 43 syndiqués de notre section). L'attestation de cotisation est une addition de tout cela qui ouvre droit au crédit d'impôt.

Nicole Camblan : Récemment, nous avons projeté le film « La Sociale » qui a permis de rappeler les origines de la Sécu et permet de ramener les retraités à la discussion. Ca a très bien marché.

Lucien Grimault : Nous sommes dans un moment compliqué et on a intérêt à lire CGT de sorte à connaître et ne pas oublier nos propres propositions. La communication est riche sur internet, mais il faut aussi aller à l'essentiel, y compris si on veut donner une perspective aux syndiqués. Le secrétariat et le bureau national vont affiner des propositions pour que le prochain Conseil national nous donne plus de force.

Marc Bastide : Notre 41e Congrès fédéral se tiendra à Dijon du 20 au 24 novembre 2017 avec pour thème « des droits et une industrie de haut niveau ». Nous proposons de partir sur la même démarche que le congrès confédéral et le congrès de l'UCR. Nous proposons que les débats se déroulent dans chaque section syndicale et que les délégués au congrès soient désignés au 30 août. Les délégués seront porteurs des réflexions et amendements des sections syndicales. A partir des sections syndicales, des rencontres dans les départements et régions qui désignent les délégués, il s'agit de donner les moyens pour qu'ils soient acteurs du congrès avant, pendant et après le congrès. Nous proposons une répartition par région, sachant que le nombre de délégués de l'UFR est de 42

La répartition par région est la suivante :

- Auvergne - Rhône-Alpes : 1904 FNI → 8 délégués
- Ile-de-France : 1373 FNI → 5 délégués
- Pays-de-Loire : 1175 FNI → 4 délégués
- Nouvelle Aquitaine : 984 FNI → 4 délégués
- Grand Est : 954 FNI → 4 délégués
- Occitanie : 823 FNI → 3 délégués
- Hauts-de-France : 745 FNI → 3 délégués
- Normandie : 686 FNI → 2 délégués
- Bourgogne – Franche Comté : 645 → 2 délégués
- Bretagne : 436 FNI → 2 délégués
- PACA : 385 FNI → 1 délégué
- Centre : 345 FNI → 1 délégué

Concernant le rôle et la place du délégué, ce n'est pas une balade de santé. Il s'agit de la présence des retraités dans le congrès, ainsi que d'y porter les propositions à travailler à partir du document. Nous pensons qu'il y a des éléments à apporter, notamment sur le droit à l'entreprise et le droit de pouvoir y entrer : on constate qu'il est de plus en plus difficile d'accéder à son CE ou de rencontrer son

syndicat d'actifs pour les retraités. Il y a des droits à travailler notamment sur la santé, la culture, le sport. Pour le financement, nous proposons de recommencer l'opération 1 € par syndiqué pour la participation du délégué. Il faudra aussi croiser avec les actifs sur les questions de trajet etc. Le congrès se tiendra après les différentes élections présidentielle et législatives. On connaîtra donc la feuille de route du prochain gouvernement. Nous serons toujours en négociation avec le patronat de la métallurgie sur la convention collective, et dans différentes actions des actifs et retraités. On ne sait pas encore ce que proposera la CE de l'UCR sur l'augmentation des pensions.

Nous avons lancé un document sur les besoins pour vivre des retraités. A ce jour, il y a 10 000 remontées au niveau national interprofessionnel. Il y aura une analyse, mais nous sommes en difficulté sur les retours des petites retraites et donc, nous n'avons pas une vision juste de la situation. Il faut donc continuer à travailler ces questions. Il y a aussi les problèmes de la santé et de la dépendance. Sur la protection sociale, nous disposons désormais du diaporama du CCN sur la Sécu. Il faut donc travailler dans nos sections des propositions qu'on pourrait intégrer dans le document préparatoire au congrès.

Regardons aussi avec les délégations des départements, régions ou de l'entreprise pour les réservations d'hôtel. On prendra en compte les camarades qui n'auront pu obtenir d'hôtel à partir de leur délégation d'actifs, mais on a besoin d'avoir l'information. Concernant la carte repas, le CEF a fixé son montant à 150 €. Nous avons reçu des courriels de quelques camarades disant qu'ils ne pouvaient pas venir au CN, mais qu'ils sont d'accord pour aller au congrès. Ca ne marche pas comme ça. Ce sont les camarades dans les sections et départements qui décident qui sera délégué. Réfléchissons aussi au financement. S'il y a des difficultés, on va essayer d'aider au maximum afin que chaque délégué désigné puisse participer au congrès. Nous avons sollicité la fédération pour un budget sur cet aspect, mais nous devons aussi faire l'effort dans les sections d'un apport sur la base d'un euro par syndiqué. Après une rencontre avec le secrétariat fédéral, et compte tenu de la situation de la fédération, nous proposons de reculer le congrès de l'UFR de quelques mois soit en avril – mai 2019.





Lucien Grimault : Pour le congrès tout le monde a reçu les documents. Sur les délégués, il faut continuer à travailler sur région et territoire. Ce n'est pas à la direction de l'UFR de désigner les délégués. Dans le même temps, il serait bien aussi, dans nos régions et territoires, de commencer à réfléchir aux camarades qui monteront au prochain CN de l'UFR. Pourquoi ne pas avoir une articulation entre trouver des délégués au congrès fédéral et le renouvellement / rajeunissement pour le congrès de l'UFR. Par ailleurs, on n'est pas obligé d'être au CN pour être délégué au congrès. Il faut donner une dynamique de proximité et que nos bases s'expriment. Reculer de six mois le congrès de l'UFR peut être un plus pour sa préparation.

Jean-Marie Schapman : Les propositions avancées, notamment sur les aspects financiers sont très bien. Il ne faut pas que les questions de finance soient un frein à la désignation d'un délégué. Les délégués retraités sont tous des délégués groupés et non des délégués directs, mais ils portent les voix des retraités métallurgie et non des actifs. Ils portent aussi les voix de leur territoire et sont désignés par les sections. Ma proposition est que sur les délégués il y ait une moitié de membres du CN et l'autre non. Concernant le débat, je suis aussi pour que les délégués retraités puissent donner leur avis sur tout le document du congrès et pas seulement sur la partie retraités.

Par contre, dans le document fédéral, cinq articles nous concernent particulièrement. Il s'agit des articles 82 à 86 qui traitent du syndicalisme retraité, de la syndicalisation et de la continuité syndicale. Mais nous avons des délégués groupés, c'est-à-dire que contrairement au congrès de l'UFR ou de l'UCR où la délégation tout pour ou contre dans un vote bloqué, ici il y a 40 délégués mais qui peuvent être porteurs de positions différentes d'une section à une autre. Et cela, ils pourront l'exprimer. Il n'y a pas de voix multipro et au congrès fédéral une voix retraité compte pour un, comme pour un actif. Le recul du congrès de l'UFR, c'est très bien. Par contre, pour le congrès fédéral, il faut veiller à avoir nos délégués désignés dès septembre.

Bernard Devert : On a des délégués au niveau des régions. Cela implique de discuter avec les coordinations des régions actifs, avec le souci que ne soit pas les actifs qui désignent qui ils veulent. On va avoir une discussion avec le collectif Ile-de-France sur la répartition des cinq

délégués. Le CN UFR fait une répartition régionale, et après par région on laisserait faire... Des UD, des UL vont vouloir s'en mêler. Donc, comment fait-on pour avoir une maîtrise et que les syndiqués UFR aient vraiment le choix ? Ce sera soit la désignation d'en haut et au mieux on informe les syndiqués. Car par exemple, comment avoir le débat avec les 1300 syndiqués d'Ile-de-France ? Que le CN décide seulement la répartition, je suis d'accord, mais comment fait-on après ?

Ensuite, comment le CN a des remontées de tout ce qui se fait ? Est-ce qu'on valide ou pas ? J'ai entendu que c'est une délégation groupée de l'UFR, mais à un moment il faut une maîtrise du CN. Que nos syndiqués débattent de qui ils désignent, c'est en même temps avoir un débat sur les orientations du congrès fédéral. Décider à quelques uns, c'est remplir des cases, et on n'a donc pas de débat sur le document d'orientation. Or il y a besoin de ce débat pour le nourrir, par exemple, sur les retraités et la convention collective. La question est comment gagner cela ? On pourrait passer à côté de quelque chose alors que les questions de fond ne sont pas abordées. Ça donne l'impression qu'on n'aurait pas de défi syndical, pas de problème... Comment faire pour que les syndiqués puissent dire leur mot jusqu'au bout. Or dans les trois ans à venir, il y a des défis très lourds, y compris sur le syndicalisme CGT. Ne faisons pas de raccourcis, peu importe le nom, ce qu'il faut, c'est avoir un débat.

Hervé Rigault : Je propose que la direction de l'UFR adresse rapidement un courrier indiquant la façon dont ça se passe et les enjeux de ce congrès.

Daniel Larché : Comment discuter dans les sections ? Organiser un débat n'est pas facile au vu des difficultés de déplacement. Sur le document d'orientation, on parle du devenir de l'industrie et c'est important y compris pour les retraités, mais dans le document il y a peu de choses sur les retraités.

Nicole Camblan : Nous avons deux délégués de Bretagne, mais ce n'est pas aussi simple de préparer cela. Autre souci dans le document, il faut attendre la page 17 pour que soit abordée la place des femmes et des jeunes.

Marc Bastide : La question que soulève Bernard vaut autant pour les retraités que pour les actifs. Quel suivi du CN ? Sur l'Ile-de-France, 19 camarades sont membres du CN. Ils ont la vision et la possibilité de suivi au niveau de leur région. La proposition du CN est une répartition, ensuite la responsabilité incombe à la direction du CN, c'est-à-dire les camarades qui sont dans les départements ou régions. Et la désignation des délégués se fera avec les débats et rencontres. Après, j'entends les difficultés sur les déplacements etc. Si on a des propositions de réunion en amont, on prendra des dispositions pour que les camarades puissent jouer pleinement leur rôle. L'enjeu est important pour la participation des retraités.

Louis Dronval : Pour les Pays-de-Loire, nous avons

4 délégués pour 5 départements inégaux, et dedans trois membres du CN. C'est au CN d'amener à la fois les débats et la recherche de candidatures pour la délégation. S'ajoute une difficulté du moment, avec aujourd'hui même une conférence régionale métallurgie Pays-de-Loire.

Daniel Grancher : La désignation d'ici le 31 août, c'est court. C'est une difficulté, mais on ne part pas de rien car on a eu des débats dans nos sections sur les orientations CGT. Nous avons une réunion départementale le 15 juin et une initiative festive le 17. On trouvera un moment pour réunir le bureau de la section et discuter d'une proposition pour ensuite trancher. Dans le document, il y a une insuffisante prise en compte des retraités, mais il faut aussi réaffirmer que nous voulons être maître d'œuvre sur les arbitrages de nos candidats UFR. Ceci, évidemment, en veillant à ce que cela remonte des sections. Je partage l'idée d'un courrier pour susciter les candidatures et que cela émane de la base. Sur la représentativité des retraités en grande précarité, nos enquêtes ne les reflètent pas car ils s'excluent de la société et de l'organisation des luttes. Ils ne rempliront pas forcément un document. Par contre, c'est important de recueillir leur avis et de les rencontrer pour qu'ils nous parlent de leur vécu et le faire remonter au congrès.

Jacques Cohn : Les débats doivent avoir lieu dans les syndicats, car ce n'est pas un congrès que des seuls retraités. Les syndicats doivent décider qui ils envoient en tant que retraité ou actif. A un moment, il faudra des propositions des syndicats et structures dans lesquelles il y a des retraités. Certains font partie de syndicats d'actifs, qui auront donc aussi leur mot à dire.

Lucien Grimault : N'oublions pas non plus les USTM qui sont notre référence. Il faut croiser région, département, base. La plus grande difficulté, c'est le fonctionnement de nos USTM. Comment nous travaillons avec nos USTM ? Comment on essaie de croiser et de mettre tout le monde autour de la table et je partage l'idée d'un courrier à toutes nos bases qui donne la méthodologie de travail.

Bernard Lamirand : Je suis d'accord sur le fait qu'il y a à travailler sur notre propre participation au congrès, mais il s'agit du congrès de la fédération actifs et retraités. Il faut donc avoir dans la préparation un débat actifs et retraités ensemble. C'est là qu'on va remplir le document.

Gérard ESSON : Nous avons tenu le 12 mai à Saint-Etienne une réunion régionale en vue de la conférence régionale du 31 août. On a abordé l'organisation en territoire, le salariat en territoire (actifs et retraités) et le congrès fédéral. Pour notre région, c'est 96 délégués actifs + 8 retraités. Le problème de la mutualisation a été posé, mais aussi les actifs ont pour la plupart très peu d'heures de délégation. Il a donc été posé la question du dégageant en formation. Et pour la mutualisation, c'est 5 euros par syndiqué. D'ici le 31 août on prépare la conférence régionale et le congrès. Les syndicats vont désigner les délégués à cette échéance. Nous avons aussi le problème des déplacements.

François Garofalo : Le 12, nous faisons une réunion du collectif Gironde sur la base du compte rendu du CN et la préparation du congrès. Le 13 se tient à Mérignac une réunion des Dassault. Le 19, il y a une réunion régionale pour discuter du congrès, des délégués et du contenu. Sur le document, j'ai deux remarques : les retraités ne sont pas bien situés dans ce document et les délégués de l'UFR devront être porteurs de nos revendications. D'autre part, dans un tel document on ne peut faire abstraction des questions de paix et désarmement.

Lucien Grimault : Pour compléter sur la question des 42 délégués, nous allons échanger avec la fédération pour voir s'il est possible d'avoir une représentation des camarades de La Réunion. Cela donnera lieu à une communication ultérieure.

Jean-Marie Schapman : On participe bien au congrès fédéral et ce n'est pas un travail parallèle. Des choses s'organisent déjà dans les départements et régions. En tant que retraités, on a donc intérêt à s'inscrire dans ce qui se fait. La question posée est quelle contribution en tant que retraités on apporte à la vie, la démarche et l'orientation fédérale. Il faut donc d'abord gagner que chaque section ait son débat. Plus il y aura de débats et plus la question de la désignation viendra d'elle-même. Il faudra faire remonter le contenu des débats. Ce n'est pas qu'une question géographique. S'il faut faire une lettre, elle doit être adressée aux sections mais aussi aux USTM pour trouver un tous ensemble. A noter que les sections de retraités ne doivent pas désigner un actif car seuls portent la voix des retraités des retraités. S'il y a nécessité d'arbitrage, c'est aux sections de le faire.

Lucien Grimault : Il faut noter que s'il y a 400 bases, certaines ont de nombreux adhérents, mais beaucoup n'ont que 4 ou 5 syndiqués. On peut les réunir pour préparer le congrès et il ne faut se priver de rien dans ce domaine. Enfin, je précise que la date butoir fixée par la fédération pour les amendements est le 15 octobre.



Michel Perraud : Dans le document, il y a un passage très court qui évoque les retraités et porte essentiellement sur la syndicalisation. On attend autre chose d'un congrès fédéral. Il faut que le bureau de l'UFR intervienne auprès de la fédération pour avoir un chapitre qui place les retraités dans l'ensemble de la fédération. Les revendications des retraités sont partie prenante de la revendication générale de la CGT. Il faut préparer le congrès entre retraités et actifs dans les syndicats et USTM et faire en sorte que la position de la fédération sur les retraités soit non pas quelque chose d'annexe, mais de fondamental, car faisant partie de la vie de travail qui va de la naissance jusqu'à la mort.

Jacques Dunand : Dire qu'il faudrait réunir 1000 syndiqués sur l'Île-de-France ou 338 en Rhône-Alpes me paraît totalement utopique. A l'UL de Saint-Priest, la moyenne d'âge est de 83,5 ans. La dernière fois, il a aussi manqué 12 délégués au congrès. Il faut les trouver car les gens ne veulent plus s'investir. Pour le questionnaire, il y a ceux qui gagnent plus et ne veulent pas le dire et il y a ceux qui ont très peu et ne veulent pas se présenter comme des miséreux. Par ailleurs, il faut tenir compte aussi de la situation du couple sinon, c'est faussé. Enfin, trouver 5€ par personne c'est beaucoup compte tenu de la réalité des finances des sections.

Martine Lamonnier : Le questionnaire est à prendre avec discernement et le déposer ainsi ne refléterait pas la réalité parce que les plus modestes n'y ont pas répondu. Il aurait fallu le faire différemment sur ce qu'il manque, sur les besoins, mais pas l'état des lieux. Pour le financement du congrès, je milite dans mon UL et je me vois mal solliciter une participation...

Danielle Gautier : Réunir les sections d'ici fin août, c'est trop court. Ne pourrait-on pas décaler la date ?

Lucien Grimault : Il y a des dates et orientations fixées par la fédération. Avoir les amendements un mois avant le congrès, c'est normal. Si la date bouge pour les délais des délégués, l'articulation se fera. Concernant les enquêtes salariales, la première préoccupation des retraités, c'est les finances or les plus hauts, comme les plus bas revenus ne répondent pas. Cependant, l'essentiel de ces initiatives est qu'elles permettent d'atteindre le débat de fond.

Bernard Devert : Il faudrait utiliser le rapport du COR qui donne des éléments de structuration des retraités par catégorie, âge, profession, les minima etc. Il y a une analyse CGT à faire. Quel est le rôle de la CGT ? C'est de travailler les convergences pour sortir chacun par le haut. Le questionnaire doit non pas recenser ce qu'on gagne, mais ce dont on a besoin. Il faut plus de pouvoir d'achat et une autre répartition des richesses. Il importe de redonner des explications autour de la démarche du questionnaire.

Guy Foucault : Il faut s'attaquer au problème des gens qui ne remplissent pas le questionnaire et votent FN...

Raymond Hubert : A chaque réunion, les camarades

abordent ce qui va mal : il n'y a plus de médecins, c'est la queue aux urgences, les dépassements d'honoraires, la désertification des services publics, les déserts commerciaux. Le questionnaire devrait commencer par cela, puis aboutir à ce qu'il faudrait pour vivre normalement. Parce que l'enquête salaire est perçue comme inquisitrice.

Jacques Cohn : L'enquête salaire demande le niveau de la pension, mais le pouvoir d'achat c'est aussi ce qu'on devrait avoir gratuitement sur la santé, les transports, la culture. Il faudrait aussi se battre sur cela et pas seulement l'argent. Et puis, il y a aussi ce qu'on paie : impôts, complémentaire maladie, loyer etc.

Marc Bastide : Pour établir son document, l'UFR a essayé de partir du panier de la ménagère, ainsi qu'il figure dans le stage de niveau 1. On l'a lancé il y a un an et demi, et même si c'est difficile il faut poursuivre. Sur les besoins, des camarades ont il y a quelques mois pris cette dimension. Chez Peugeot Sochaux, le retour a été : on a besoin de 400 € supplémentaires. C'est cela qu'il faut déterminer, ce qu'il nous faut pour vivre décemment. Il nous revient de le travailler pour aller vers le haut. Sur la conception du congrès, il faut tendre à ce que le plus grand nombre de syndiqués puisse participer aux débats. Il ne s'agit pas de refaire les repères revendicatifs. La question est quels moyens se donne la fédération et comment elle développe l'activité. On va améliorer le document pour construire l'activité en termes de métallos et pour la construction d'une convention collective nationale.

L'UFR est un outil de la fédération. Ses syndiqués ont une dimension à apporter sur comment vivre décemment à la retraite. L'égalité hommes/femmes intéresse les actifs et les retraités, car on voit une forte différence sur la retraite. Cela traduit des revendications pour les retraités femmes. On va donc partir du principe de pouvoir débattre avec l'ensemble de nos syndiqués. Enfin, comment on crée le lien dans la profession à partir du département, du territoire avec les différents outils : USTM, coordination de syndicats avec la notion d'entraide actifs / retraités. L'idée est d'avancer ensemble avec nos particularités et de la même manière avec les ICT. Nous sommes dans un monde qui change et dans les entreprises il y a beaucoup plus d'ICT qu'auparavant. Sur la question de la continuité syndicale, il faut mieux la travailler. Le congrès fédéral ce sont les besoins de la profession actifs et retraités. Trouvons notre place avec les actifs dans la construction de la fédération.